



Le Bac STI2D permet d'acquérir à la fois des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques. Il a pour objectif de préparer à des poursuites d'études supérieures diversifiées.

La pédagogie s'appuie sur des démarches expérimentales et des démarches de projet. Cette pédagogie est mise en œuvre à partir des supports et des démarches qui caractérisent la technologie du XXI^e siècle : téléphonie mobile, nouvelles sources d'énergie, développement durable, bâtiments intelligents à faible consommation d'énergie...

Le bac STI2D comprend quatre spécialités, qui permettent d'approfondir un champ technologique et sont à choisir dès la 1^{re}. Elles ne sont pas déterminantes pour la poursuite d'études : tous les bacheliers STI2D ont accès aux mêmes poursuites d'études quel que soit la spécialité choisie.

- **Systèmes d'information et numérique (SIN) :** Cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluri techniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluri techniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.). Cette spécialité apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'interface utilisateur, la commande rapprochée des systèmes, les télécommunications, les réseaux informatiques, les modules d'acquisition et de diffusion de l'information. La formation privilégie les activités pratiques. Elle s'appuie sur l'analyse de systèmes et d'ouvrages réels et actuels ainsi que le projet.

Profil de l'élève

- Intérêt marqué pour l'observation et l'analyse des produits techniques innovants.
- motivés par l'informatique, la programmation et les nouvelles technologies d'information.
- Intérêt pour une alternative plus concrète et plus technologique au BAC Scientifique S.
- Envisageant une poursuite d'étude post Bac et un métier dans le domaine de la technologie industrielle.

➤ Débouchés

Ce diplôme ne prépare pas à l'entrée dans la vie professionnelle. Il prépare à la poursuite d'études scientifiques et technologiques industrielles en BTS, DUT, classes préparatoires technologies et sciences industrielles (TSI), puis écoles d'ingénieurs, ou écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux, bâtiment...).

➤ Enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première.

Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement

supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

3 Spécialités en classe de 1^{ère} :

- **Innovation technologique.** Cet enseignement de spécialité est fondé sur la créativité, l'approche design et l'innovation. Les élèves s'interrogent sur les conditions de fabrication des produits, et s'assurent d'une meilleure adaptation à leur environnement. Ils analysent la qualité du service rendu et de l'usage, l'impact environnemental, les coûts énergétiques de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage.
- **Ingénierie et développement durable.** Le développement durable est une composante incontournable des différents secteurs industriels. Les entreprises ont des objectifs d'économie des matières premières, de réduction des transports et de diminution des impacts écologiques de leurs produits. Dans cet enseignement de spécialité, les élèves apprennent à intégrer les contraintes





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

techniques, économiques et environnementales lors de la conception d'un produit. Trois champs sont abordés : gestion de l'énergie, traitement de l'information et utilisation et transformation de la matière.

- **Physique-chimie et mathématiques.** Cet enseignement vise à donner aux élèves une formation scientifique solide les préparant à la poursuite d'études. Les programmes sont adaptés pour donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

2 Spécialités en classe de Terminale :

- **Physique-chimie et mathématiques.**
- **Ingénierie, innovation et développement durable.** systèmes d'information et numérique Le programme associe l'observation, l'expérimentation et le raisonnement théorique. Les élèves travaillent à un projet et réalisent un prototype ou une maquette.

Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

Etablissements

Académie de Montpellier

- 11 **Carcassonne**
Lycée Jules Fil (*Public*)
- 11 **Narbonne**
Lycée Louise Michel (*Public*)
- 30 **Alès**
Lycée JB Dumas (*Public*)
Lycée des métiers privé de la Salle (*Privé sous contrat*)
- 30 **Bagnols / Cèze**
Lycée Albert Einstein (*Public*)
- 30 **Nîmes**
Lycée Dhuoda (*Public*)
- 34 **Béziers**
Lycée Jean Moulin (*Public*)
Lycée privé Le Sacré-Cœur (*Privé sous contrat*)
- 34 **Lattes**
Lycée Champollion (*Public*)
- 34 **Lunel**
Lycée Victor Hugo (*Public*)
- 34 **Lodève**
Lycée Joseph Vallot (*Public*)

- 34 **Montferrier-sur-Lez**
Lycée St Joseph Pierre Rouge (*Privé sous contrat*)
- 34 **Montpellier**
Lycée Mermoz (*Public*)
- 34 **Sète**
Lycée Joliot-Curie (*Public*)
- 66 **Ceret**
Lycée Déodat de Séverac (*Public*)
- 66 **Perpignan**
Lycée Pablo Picasso (*Public*)
Lycée Sainte-Louise de Marillac (*Privé sous contrat*)
- 66 **Prades**
Lycée Charles Renouvier (*Public*)

Académie de Toulouse

- 09 **Mirepoix**
Lycée polyvalent de Mirepoix (*public*)
- 12 **Decazeville**
Lycée polyvalent La Découverte (*public*)
- 12 **Rodez**
Lycée général et technologique Alexis Monteil (*public*)
Lycée général et technologique privé Louis Querbes (*privé sous contrat*)
- 12 **Saint-Affrique**
Lycée polyvalent Jean Jaurès (*public*)
- 31 **Blagnac**
Lycée polyvalent Saint Exupéry (*public*)
- 31 **Colomiers**
Lycée général et technologique international Victor Hugo (*public*)
- 31 **Muret**
Lycée polyvalent Charles de Gaulle (*public*)
- 31 **Saint-Orens-de-Gameville**
Lycée général et technologique Pierre Paul Riquet (*public*)
- 31 **Toulouse**
Lycée général et technologique privé Saint Joseph - La Salle - Campus La Salle (*privé sous contrat*)
Lycée général et technologique Stéphane Hessel (*public*)
Lycée polyvalent Déodat de Séverac (*public*)
Lycée polyvalent Joseph Gallieni (*public*)
- 32 **Auch**
Lycée polyvalent Le Garros (*public*)
- 46 **Figeac**
Lycée général et technologique Champollion (*public*)
- 65 **Tarbes**
Lycée général et technologique Jean Dupuy (*public*)
Lycée technologique privé Pradeau-La Sède Saint-Pierre (*privé sous contrat*)





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

- 81 **Albi**
Lycée polyvalent Louis Rascol (*public*)
- 81 **Carmaux**
Lycée polyvalent Jean Jaurès (*public*)
- 81 **Castres**
Lycée polyvalent La Borde Basse (*public*)
- 81 **Lavaur**
Lycée général Las Cases (*public*)
- 81 **Mazamet**
Lycée général et technologique Maréchal Soult (*public*)
- 82 **Montauban**
Lycée général et technologique Antoine Bourdelle (*public*)
- 82 **Valence d'Agen**
Lycée polyvalent Jean Baylet (*public*)

👉 Descriptif des matières

La formation allie des enseignements technologiques, des enseignements scientifiques (sciences physiques et chimiques, fondamentales et appliquées et mathématiques) et des enseignements généraux. Les élèves apprennent également à présenter et argumenter leurs démarches et leurs résultats, y compris dans une langue étrangère.

Les enseignements technologiques transversaux sont organisés selon trois domaines qui caractérisent la technologie industrielle actuelle : la matière, l'énergie et l'information.

Au programme des enseignements technologiques transversaux :

- ❖ **Principes de construction des systèmes** : compétitivité et créativité (paramètres de la compétitivité, cycle de vie d'un produit et choix techniques, économiques et environnementaux...), éco-conception (étapes de la démarche de conception, mise à disposition des ressources, utilisation raisonnée des ressources).
- ❖ **Outils et méthodes d'analyse et de description des systèmes** : approche fonctionnelle des systèmes mettant en œuvre plusieurs formes d'énergie, outils de représentation, approche comportementale (modèles de comportement, comportement des matériaux, comportement mécanique, énergétique, informationnels des systèmes, structures porteuses).
- ❖ **Solutions technologiques** : structures matérielles et/ou logicielles (choix des matériaux, typologie des solutions constructives des liaisons entre solides, typologie des solutions constructives de l'énergie, traitement de l'information), constituants d'un système (transformateurs et modulateurs d'énergie associés, stockage d'énergie, acquisition et codage de l'information, transmission de l'information, réseaux et internet).

Les enseignements spécifiques à chaque spécialité sont des approfondissements des enseignements technologiques transversaux. Un enseignement spécifique suivant la spécialité choisie (g h).

- ❖ La spécialité **Systèmes d'information et numérique (SIN)** porte sur l'analyse et la création de solutions techniques relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images...) dans les systèmes pluri techniques actuels. Les applications concernent les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluri techniques, notamment multimédias. On utilisera des outils modernes en termes de simulation informatique, test de réseau numérique et programmation

👉 Poursuites d'études

La plupart des bacheliers STI2D s'engagent dans des études courtes professionnalisantes pour préparer un des nombreux BTS ou DUT industriels. Ces diplômes peuvent éventuellement être complétés par une licence professionnelle (bac + 3).

Pour les élèves les plus motivés et qui ont un bon dossier, l'accès à l'université, aux écoles d'ingénieurs, à des écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux...) est possible.

Les prépas TSI sont aussi accessibles : elles seront un atout supplémentaire pour intégrer une école d'ingénieurs.

Formations à bac+2, +3

BTS et DUT, exemples

- BTS Contrôle industriel et régulation automatique, BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques, BTS Domotique, BTS Electrotechnique, BTS Systèmes électroniques, BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques, BTS Etude et réalisation d'outillage de mise en forme des matériaux, BTS Fonderie, BTS Industrialisation des produits mécaniques, BTS Travaux publics ...
- DUT Génie électrique et informatique industrielle, DUT Génie mécanique et productique, DUT Mesures physiques, DUT Réseaux et télécommunications, DUT Science et génie des matériaux, DUT Génie civil.

Licences professionnelles

La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemples : Robotique et vision industrielle, Plastiques et matériaux composites.

Formations à bac+5

Classes préparatoires aux grandes écoles





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

- Les classes prépas TSI, technologies et sciences industrielles, sont réservées aux bacheliers STI2D. La formation dure deux ans et permet d'intégrer, après réussite au concours, la plupart des écoles d'ingénieurs.
- Les cycles préparatoires communs : à mi-chemin entre la classe préparatoire et le premier cycle intégré, ils constituent un autre chemin pour intégrer une école d'ingénieurs. Par exemple : cycle préparatoire polytechnique (Grenoble, Nancy, Toulouse, Bordeaux).
- Les classes préparatoires ATS (année spéciale pour technicien supérieur) sont réservées aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

Ecoles d'ingénieurs

- La moitié des étudiants en écoles d'ingénieurs sont issus de prépas, 30% sont recrutés après un BTS-DUT et 20% directement après le bac. La plupart des écoles diversifient leur recrutement.

Licences et Masters, à l'université

- 3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Le domaine des sciences et technologies est bien adapté. Exemple : Licence Sciences pour l'ingénieur, Licence Physique mention électronique, électrotechniques, automatique (EEA)...

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

👉 Statistiques

Académie de Montpellier

Session 2018

- Pour le LYCEE JULES FIL CARCASSONNE : 25 candidats inscrits, 24 présents, 21 admis (soit 87,5% de réussite)
- Pour le LYCEE LOUISE MICHEL NARBONNE : 28 candidats inscrits, 27 présents, 25 admis (soit 92,59% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN-BAPTISTE DUMAS ALES : 15 candidats inscrits, 15 présents, 15 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE DHUODA NIMES : 71 candidats inscrits, 69 présents, 66 admis (soit 95,65% de réussite)
- Pour le LYCEE ALBERT EINSTEIN BAGNOLS-SUR-CEZE : 24 candidats inscrits, 24 présents, 24 admis (soit 100% de réussite)

- Pour le LYCEE JEAN MOULIN BEZIERS : 44 candidats inscrits, 43 présents, 38 admis (soit 88,37% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MERMOZ MONTPELLIER : 58 candidats inscrits, 56 présents, 48 admis (soit 85,71% de réussite)
- Pour le LYCEE IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE SETE : 28 candidats inscrits, 28 présents, 22 admis (soit 78,57% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION LATTES : 40 candidats inscrits, 40 présents, 37 admis (soit 92,5% de réussite)
- Pour le LYCEE VICTOR HUGO LUNEL : 30 candidats inscrits, 29 présents, 28 admis (soit 96,55% de réussite)
- Pour le LYCEE DEODAT DE SEVERAC CERET : 14 candidats inscrits, 14 présents, 14 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PABLO PICASSO PERPIGNAN : 59 candidats inscrits, 59 présents, 55 admis (soit 93,22% de réussite)
- Pour le LYCEE CHARLES RENOUVIER PRADES : 13 candidats inscrits, 13 présents, 13 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE DE LA SALLE ALES : 16 candidats inscrits, 16 présents, 16 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE LE SACRE COEUR BEZIERS : 13 candidats inscrits, 13 présents, 12 admis (soit 92,31% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE ST JOSEPH PIERRE ROUGE MONTFERRIER-SUR-LEZ : 27 candidats inscrits, 27 présents, 27 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE SAINTE-LOUISE-DE-MARILLAC PERPIGNAN : 12 candidats inscrits, 12 présents, 12 admis (soit 100% de réussite)

Session 2019

- Pour le Lycée Jules Fil Carcassonne : 26 candidats inscrits, 26 présents, 22 admis (soit 84,62% de réussite)
- Pour le Lycée Louise Michel Narbonne : 29 candidats inscrits, 29 présents, 22 admis (soit 75,86% de réussite)
- Pour le Lycée Jean-Baptiste Dumas Ales : 25 candidats inscrits, 25 présents, 25 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Dhuoda Nimes : 59 candidats inscrits, 59 présents, 57 admis (soit 96,61% de réussite)
- Pour le Lycée Albert Einstein Bagnols-Sur-Ceze : 28 candidats inscrits, 27 présents, 27 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Jean Moulin Beziers : 39 candidats inscrits, 38 présents, 33 admis (soit 86,84% de réussite)
- Pour le Lycée Jean Mermoz Montpellier : 58 candidats inscrits, 58 présents, 50 admis (soit 86,21% de réussite)





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

- Pour le Lycée Irene Et Frederic Joliot Curie Sete : 22 candidats inscrits ,21 présents, 20 admis (soit 95,24% de réussite)
- Pour le Lycée Jean-Francois Champollion Lattes : 31 candidats inscrits ,31 présents, 27 admis (soit 87,10% de réussite)
- Pour le Lycée Victor Hugo Lunel : 24 candidats inscrits ,24 présents, 24 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Deodat De Severac Ceret : 14 candidats inscrits ,14 présents, 14 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Pablo Picasso Perpignan : 59 candidats inscrits ,59 présents, 52 admis (soit 88,14% de réussite)
- Pour le Lycée Charles Renouvier Prades : 8 candidats inscrits ,8 présents, 7 admis (soit 87,50% de réussite)
- Pour le Lycée Prive De La Salle Ales : 15 candidats inscrits ,15 présents, 15 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Professionnel Prive Le Sacre Coeur Beziers : 7 candidats inscrits ,7 présents, 7 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Prive St Joseph Pierre Rouge Montferrier-Sur-Lez : 22 candidats inscrits ,22 présents, 22 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Prive Sainte-Louise-De-Marillac Perpignan : 7 candidats inscrits ,7 présents, 7 admis (soit 100,00% de réussite)

Académie de Toulouse

Session 2018

- Pour le LGT MIREPOIX : 17 candidats présents, 17 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT ALEXIS MONTEIL RODEZ : 13 candidats présents, 12 admis (soit 92,3% de réussite)
- Pour le LGT DEODAT DE SEVERAC TOULOUSE : 93 candidats présents, 83 admis (soit 89,2% de réussite)
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 25 candidats présents, 24 admis (soit 96% de réussite)
- Pour le LGT PIERRE-PAUL RIQUET SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE : 34 candidats présents, 32 admis (soit 94,1% de réussite)
- Pour le LPO SAINT-EXUPERY BLAGNAC : 15 candidats présents, 15 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LPO JOSEPH GALLIENI TOULOUSE : 25 candidats présents, 24 admis (soit 96% de réussite)
- Pour le LPO CHARLES DE GAULLE MURET : 54 candidats présents, 47 admis (soit 87% de réussite)
- Pour le LGT BOSSUET CONDOM : 11 candidats présents, 11 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LPO LE GARROS AUCH : 22 candidats présents, 20 admis (soit 90,9% de réussite)
- Pour le LGT CHAMPOLLION FIGEAC : 19 candidats présents, 18 admis (soit 94,7% de réussite)

- Pour le LGT JEAN DUPUY TARBES : 20 candidats présents, 17 admis (soit 85% de réussite)
- Pour le LGT LOUIS RASCOL ALBI : 53 candidats présents, 51 admis (soit 96,2% de réussite)
- Pour le LGT JEAN JAURES CARMAUX : 8 candidats présents, 7 admis (soit 87,5% de réussite)
- Pour le LG LAS CASES LAVAUR : 0 candidats présents, 16 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT MARECHAL SOULT MAZAMET : 14 candidats présents, 14 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 51 candidats présents, 50 admis (soit 98% de réussite)
- Pour le LPO JEAN BAYLET VALENCE D'AGEN: 19 candidats présents, 18 admis (soit 94,7% de réussite)
- Pour le LGT LOUIS QUERBES RODEZ : 3 candidats présents, 3 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT SAINT-JOSEPH TOULOUSE : 16 candidats présents, 16 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LT PRADEAU-LA SEDE SAINT-PIERRE TARBES : 16 candidats présents, 14 admis (soit 87,5% de réussite)

Session 2019

- Pour le LGT MIREPOIX : 8 présents, 8 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT ALEXIS MONTEIL RODEZ : 15 présents, 15 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LPO JEAN JAURES SAINT-AFFRIQUE : 12 présents, 12 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT DEODAT DE SEVERAC TOULOUSE : 98 présents, 89 admis (soit 90,8% de réussite).
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 25 présents, 24 admis (soit 96% de réussite).
- Pour le LGT INTERNATIONAL VICTOR HUGO COLOMIERS : 34 présents, 33 admis (soit 97,1% de réussite).
- Pour le LGT PIERRE-PAUL RIQUET SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE : 26 présents, 24 admis (soit 92,3% de réussite).
- Pour le LPO SAINT-EXUPERY BLAGNAC : 31 présents, 30 admis (soit 96,8% de réussite).
- Pour le LPO JOSEPH GALLIENI TOULOUSE : 12 présents, 10 admis (soit 83,3% de réussite).
- Pour le LPO CHARLES DE GAULLE MURET : 49 présents, 44 admis (soit 89,8% de réussite).
- Pour le LGT BOSSUET CONDOM : 6 présents, 6 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LPO LE GARROS AUCH : 24 présents, 22 admis (soit 91,7% de réussite).
- Pour le LGT CHAMPOLLION FIGEAC : 13 présents, 12 admis (soit 92,3% de réussite).
- Pour le LGT JEAN DUPUY TARBES : 24 présents, 24 admis (soit 100% de réussite).





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

- Pour le LGT LOUIS RASCOL ALBI : 41 présents, 37 admis (soit 90,2% de réussite).
- Pour le LGT JEAN JAURES CARMAUX : 8 présents, 8 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LG LAS CASES LAVAUR : 16 présents, 15 admis (soit 93,8% de réussite).
- Pour le LGT MARECHAL SOULT MAZAMET : 15 présents, 13 admis (soit 86,7% de réussite).
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 53 présents, 47 admis (soit 88,7% de réussite).
- Pour le LPO JEAN BAYLET VALENCE : 19 présents, 18 admis (soit 94,7% de réussite).
- Pour le LGT LOUIS QUERBES RODEZ : 8 présents, 8 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT SAINT-JOSEPH TOULOUSE : 16 présents, 16 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LT PRADEAU-LA SEDE SAINT-PIERRE TARBES : 11 présents, 11 admis (soit 100% de réussite).

J'ai besoin de plus d'infos

www.onisep.fr : fiches métiers, vidéos sur les études et les métiers...

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guide « L'entrée en 1re »
- Dossiers « Après le bac », « Les classes préparatoires », « Les écoles d'ingénieurs » ;
- Parcours « Les métiers de l'électronique », « Les métiers de la mécanique », « Les métiers du BTP », « Les métiers de l'énergie », « Les métiers de l'informatique » ...

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix		2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin		3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec		3h
Langue vivante C étrangère ou régionale		3h
Langue des signes française		3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)		3h
Éducation physique et sportive		3h
Arts du cirque		6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)		3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix		2nde
Management et gestion		1h30
Santé et social		1h30
Biotechnologies		1h30
Sciences et laboratoire		1h30
Sciences de l'ingénieur		1h30
Création et innovation technologiques		1h30
Création et culture – design		6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre		6h
Atelier artistique (horaire annuel)		72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).



Programme

Enseignements

2nde





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation



Examen

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Innovation technologique	3h	-
Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement systèmes d'information et numériques	-	12h
Physique-Chimie et Mathématiques	6h	6h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Innovation technologique			Orale	20mn		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévu pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Innovation technologique [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée





Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Physique-Chimie et Mathématiques	16	Ecrite	3h
Ingénierie, innovation et développement durable	16	Ecrite	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix



BACCALAUREAT STI2D



Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Systèmes d'information et numérique (SIN)

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel

05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr

